

**Compte-Rendu de l'Assemblée Générale 2015 & de l'Assemblée Générale Extraordinaire
Association STYX des anciens élèves et cadres de l'EAMEA/GEA
(1^{er} mars 2016)**

Le 1er mars 2016 de 14h15 à 16h45 s'est tenue à l'EAMEA – site de Querqueville, l'Assemblée Générale de l'association STYX pour l'année 2015 suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

Étaient présents:

le Contre-Amiral (er) Daniel Dechavanne, président de l'association Styx, le Capitaine de Vaisseau Laurent Mandard, commandant l'EAMEA, vice-président de droit, ès-fonction, le Capitaine de Vaisseau (er) François Baron, 2ème vice-président ; et les membres du conseil d'administration et du bureau : MM. Yves Baron (représentant des anciens du GEA), Marcel Le Liboux, trésorier, Bernard Hellenbrand secrétaire et Mme Caroline Hanotte, secrétaire-comptable adjoint, responsable du site internet et rapporteur de la séance.

Autres membres présents: voir feuille de présence en pièce jointe 1, et les pouvoirs des membres excusés (voir documents en pièce jointe 2).

Nota : Seuls les membres à jour de leur cotisation pour 2015 ont été pris en compte pour l'approbation du bilan comptable de 2015 (Quorum réalisé).

1.- Le C.A. Dechavanne, Président de l'Association ouvre la séance. Il souhaite la bienvenue à tous et remercie le CV Mandard, nouveau commandant de l'EAMEA pour sa présence et l'accueil de l'association dans ses locaux. Le CA Dechavanne précise qu'au cours de cette Assemblée Générale va être présentée l'activité de l'association STYX (année 2015) avec le rapport moral et le bilan financier. Aura également lieu l'élection du nouveau Conseil d'Administration pour un mandat de trois ans (2016-2019) puis le nouveau conseil procèdera à l'élection du Bureau pour l'année 2016.

Le C.A. Dechavanne confirme qu'il ne se représente pas comme président en décrivant *a contrario* et pour lui succéder il présente le profil type du candidat « idéal », à savoir qui ne commencerait pas à se faire « vieux », qui n'aurait pas quitté la Marine et le milieu professionnel « nucléaire » depuis trop longtemps et aurait, donc, encore gardé des contacts utiles au rayonnement de l'association et par conséquent de l'EAMEA, et enfin, qui résiderait plutôt dans le Nord-Cotentin afin de pouvoir participer plus facilement aux activités de Styx et aux réunions du Bureau.

Le président quittant rappelle l'historique de l'association :

- sa création en 1996 à l'initiative de l'adjoint Terre de l'EAMEA (le dernier avant que le poste soit supprimé) et de différents aspirants et scientifiques du contingent,
- sa réactivation au moment du cinquantenaire de l'école sous l'impulsion du CV Lefer, afin qu'elle puisse être un « comité de soutien » au profit de l'EAMEA/GEA pour des opérations que cette entité militaire ne peut mener :
 - évocation d'un projet de statut d'établissement d'enseignement finalement non retenu par le ministère de la défense pour l'EAMEA ;
 - édition du livre du cinquantenaire ;
 - projet du colloque sur le nucléaire de 2011 annulé pour des raisons indépendantes de la volonté de l'école et de l'association (accident nucléaire de Fukushima de mars 2011) ;
 - et plus modestement et régulièrement délivrance de prix aux élèves).

Ce soutien est toujours possible aujourd'hui du fait de l'existence de l'association en tant que telle, même si ses activités proprement dites restent le plus souvent réduites à la délivrance de prix aux élèves officiers-mariniers atomiciens (3 fois par an) et à la réunion du Bureau quelques 8 à 9 fois par an (en principe la matinée du premier mardi du mois tantôt à l'école site de Querqueville ou dans une salle réservée à Styx sur le site historique de l'École), et que le nombre d'adhérents dépasse, désormais et depuis déjà plusieurs années, difficilement les 25 membres (environ 150 cotisants au moment du cinquantenaire). Le CA Dechavanne conclut en précisant qu'en 2016 l'École aura 60 ans. Puis il passe la parole au CV Mandard.

2.- Le CV Mandard, se présente brièvement (âge, cursus professionnel avec une expérience nucléaire dans les domaines armes et propulsion). Il évoque sa prise de commandement en mars 2015 en remplacement du CV Janci dont il donne de bonnes nouvelles tant sur le plan de sa santé que de son actuelle affectation. Il reste prudent sur l'ampleur qu'il sera possible de donner aux événements pour les soixante ans de l'EAMEA, parce que d'autres commémorations sur des sujets proches sont prévues dans l'année (Soixantenaire de l'INSTN et centenaire de l'École de Navigation Sous-Marine de Toulon en l'occurrence). Au cas où le soixantenaire serait perturbé par ces événements extérieurs, il conviendra de prévoir des manifestations importantes en 2019 (même si c'est peut-être son successeur qui les présidera), au moment où l'ensemble de l'École sera définitivement installée sur le site de Querqueville (avec le déménagement des laboratoires nucléaires et du GEA). Néanmoins il pense à la réalisation d'étiquettes pour la mise en vente de bouteilles « EAMEA – 60ème anniversaire ». Ce projet même modeste reçoit un accueil enthousiaste des membres dont certains s'enquièrent de la possibilité d'acheter plus d'une bouteille-souvenir et sont donc en attente des modalités d'acquisition. L'association propose donc et si nécessaire ses bons offices (aide éventuelle pour le financement de l'opération, publicité vers les membres). Le CV Mandard n'exclut pas non plus l'organisation d'une petite exposition sur le site EAMEA de Querqueville. Un membre de l'association propose l'émission d'un souvenir philatélique (timbre et enveloppe) et rappelle que le VA2S Arata, membre de Styx est aussi très actif dans ses fonctions de président de la marcophilie navale

Le CV Mandard explique par ailleurs que l'École des Matelots, qui avait été placée l'année précédente sous les ordres du commandant de l'EAMEA, seul commandant de la Marine restant sur le site de Querqueville depuis la transformation de l'École des Fourriers en école interarmées dépendant du Service du Commissariat des Armées (SCA) rattaché directement au Ministère de la Défense, va, à l'été 2016, changer de commandement. En effet, une École des Mousles (nouvelle version comme celle déjà ouverte à Brest et réservée aux jeunes de 16 ans en difficultés scolaires pour leur permettre de disposer d'une nouvelle chance, et éventuellement intégrer une école de spécialité de la Marine et en particulier dans le domaine de la restauration) va être créée à Querqueville. Ces deux écoles de la Marine de même « nature » seront placées sous un commandement spécifique indépendant de celui de l'EAMEA, ce qui permettra de revenir à des chaînes de commandement plus habituelles et traditionnelles.

Le CV Mandard évoque également les nouvelles conditions de recrutements des officiers-mariniers dans le domaine nucléaire, du fait de la diminution des unités de la Marine, de ses effectifs et donc du « vivier » potentiel pour une orientation postérieure vers la filière nucléaire. La sélection des niveaux de recrutement est en effet devenue plus difficile pour les spécialités traditionnelles de recrutement des futurs spécialistes nucléaires dont le besoin en nombre reste encore très important notamment avec le porte-avions. Par ailleurs, la réalité d'un métier passionnant mais exigeant en formation et à bord, présente une attractivité en déclin. L'on observe aussi au moment du recrutement dans la Marine, une baisse générale du niveau scolaire des jeunes qui sélectionnés quelques années plus tard pour suivre une formation à l'EAMEA peuvent se retrouver en situation d'échec (certains cours ont eu des taux d'attrition atteignant parfois 40% des effectifs). Un important soutien scolaire est consenti par l'EAMEA pour amener au meilleur niveau possible mais l'exercice a ses limites. L'essence de la réforme du cursus de formation des atomiciens est de réadapter les cours aux besoins réels et techniques de la Marine (maintien d'une haute « culture de sûreté » mais allègement de la formation nucléaire théorique) en réservant à bon escient les formations les plus théoriques et les plus difficiles à ceux qui en auront réellement besoin dans l'exercice de leurs fonctions. Par ailleurs des tentatives de recrutement (avec des conférences et des formations pour mieux faire connaître la spécificité nucléaire de la Marine) sont aussi faites directement dans le civil dans les écoles post-bac et notamment à l'IUT de Cherbourg. La formation des atomiciens sera donc à partir des promotions 2016 plus différenciées en fonction des profils de recrutement, et les BS plus modulaires.

Pour permettre que l'expérience des anciens et notamment celle dont pourraient faire part les membres de Styx, le commandant de l'EAMEA propose qu'à la « cérémonie » de remise de prix des élèves (formation opérateurs) soit également présente la promotion arrivante.

Le CV Mandard rappelle aussi que l'École propose des conférences et il souhaite que la publicité la plus large soit faite à ce sujet. Les membres de Styx sont évidemment invités à y participer. Le secrétaire B.Hellenbrand

confirme qu'il reçoit les invitations et essaie de les transmettre le mieux possible par internet. Est notamment évoquée une prochaine conférence organisée par l'Académie des Sciences de Cherbourg, sur la post-COP21.

Le Commandant de l'EAMEA, à la demande de l'association, va également présenter, à l'issue de l'AG proprement dite, l'exercice de crise nucléaire qui s'est déroulé à Cherbourg, le 28 janvier 2016 (en lien avec les services extérieurs à la Marine dont la Préfecture et avec une participation des populations via les écoles situées dans un rayon de 2 km par rapport à un point situé dans la Base Navale de Cherbourg), le thème en étant un incident sur un sous-marin à propulsion nucléaire de type Rubis. Il sera assisté pour ce faire par le CF (cr) Philippe Poinot, membre de l'association Styx, qui vient de quitter récemment la Marine, et qui dans le cadre d'une période de réserve a été lui aussi directement impliqué dans la préparation et le déroulement de cet exercice majeur.

3.- Assemblée Générale

3.1.- Rapport Moral

Il est lu par le secrétaire de l'association, Bernard Hellenbrand (voir pièce jointe 3).

3.2. – Bilan comptable

Il est présenté par le trésorier, Marcel Le Liboux (voir pièce jointe 4). L'association dispose de 666, 77 € sur le compte courant soit 25,63 € de moins que l'année précédente, et de 1883,04€ à la Caisse d'Épargne soit 17,48 € de plus qu'en 2014 (rendement de l'épargne toujours à la baisse). Cela donne globalement une trésorerie/épargne quasiment stationnaire par rapport à 2014 (- 8,15€) et ce malgré un nombre de cotisations inférieur (19 au lieu de 23), des dons moindres (50€ au lieu de 60€), un seul livre de vendu (au lieu de 7) et le rachat à l'éditeur du dernier stock de livres du Cinquantenaire encore en sa possession pour 200€.

Par contre il n'y a pas eu de frais de tenue de compte au Crédit Agricole, en espérant qu'il en sera de même pour 2016 (action à mener auprès de l'établissement), tandis que les prix aux élèves ont été plus systématiquement constitués de livres du Cinquantenaire, seul le « Premier de Classe » ayant droit en sus à un livre de librairie (dépense 36,57 € au lieu de 88,32€). Le prix de l'hébergement du site est resté le même nonobstant des difficultés qui seront évoquées par la « webmaster » dans la question à suivre.

Les membres de l'AG approuvent à l'unanimité les comptes 2015.

3.3. – Autres questions

3.3.1.- Site internet de l'association www.styx-eamea.fr

3.3.1.1.- Hébergement du site

La « webmaster » explique qu'en plus du prix de l'hébergement de l'année en cours (juin 2015-juin 2016), elle a du payer en urgence, en fin d'année 2015, au moyen de son paypal personnel une facture restant en attente depuis 2012 (39,06€) pour que le site qui avait été bloqué soit remis en fonction. L'association ne souhaitait pas s'acquitter de cette somme auprès du nouvel hébergeur car elle estimait avoir payé un hébergement de deux ans à l'ancien hébergeur au moment du piratage de 2011 (affaire déjà évoquée aux AG des années précédentes). Le président et le Bureau avaient alors jugé que tout recours contre le piratage et pour une si petite somme, était inutile et qu'il était préférable de laisser les choses en l'état et de ne pas régler l'hébergement de l'année 2012 tant que cela était possible, au nouvel hébergeur (Digitalvox – ieuropa) installé à la Réunion. Ce dernier a donc précipité le règlement de cette facture en attente depuis trois ans (procédure systématique) en rendant inaccessible le site. La somme a été remboursée à la « webmaster » en 2016 et apparaîtra donc sur le bilan comptable 2016.

3.3.1.2. – Maintien du site

La « webmaster » demande s'il convient de maintenir le site même s'il a un côté historique dont l'intérêt ne semble pas contestable, car elle ne peut pas le mettre très souvent à jour faute d'informations (il est donc de moins en moins consulté) et s'il est concevable d'avoir toujours un site dans la mesure où l'EAMEA a rendu le sien inaccessible en 2015, semble-t-il à la suite des événements de janvier 2015. L'association pourrait alors juste garder le « nom de domaine » du site, soit environ 12€ annuels au lieu de 39€ en attendant des temps meilleurs pour le réactiver, même s'il est peut-être dommage de se priver de cette capacité de « rayonnement » vers

l'extérieur. Il est peut-être aussi possible de faire une page de remplacement sur Wikipedia avec les limites de ce portail participatif.

Le président et les membres expriment leur souhait de voir l'association continuer à disposer de son site internet créé il y a dix ans, compte tenu du prix modique de l'hébergement, et même si le dit site n'est pas souvent mis à jour et donc de facto peu consulté. Des membres évoquent la possibilité de liens vers le site de Styx à partir d'autres sites d'associations plus actives (notamment l'AGASM).

Le Commandant de l'EAMEA annonce également que le Site de l'École va être réactivé. La « webmaster » se dit disponible pour une éventuelle rencontre avec le webmaster de l'EAMEA si le commandant le juge nécessaire.

3.3.2.- Stock de livres du Cinquenaire et prix à l'unité

Le stock de livres du Cinquenaire est désormais de 399 exemplaires en y incluant le récent don du Commandant de l'EAMEA (57 exemplaires qui apparaîtront sur le bilan comptable 2016) et pour lequel il est tout particulièrement remercié. La question posée est de maintenir son prix à l'unité de 10€ (sachant que depuis décembre 2012, quatre vendus donne le droit à un cinquième gratuit) ou bien de le baisser encore de moitié pour éventuellement « stimuler » les ventes, d'autant que l'opération globalement a été bénéficiaire à l'association. Le prix de vente n'étant pas considéré comme un frein à la diffusion de l'ouvrage, il est maintenu à 10€.

3.3.3.- Montant de la cotisation 2016

La cotisation est maintenue à 10€.

3.4.- Élection du nouveau Conseil d'Administration

Supervisée par le doyen des membres de l'Assemblée Générale, Marcel Chamot, l'élection du nouveau Conseil d'Administration a lieu. **Est choisi comme Président et à l'unanimité le Capitaine de Frégate (cr) Philippe Poinot.** Ce dernier remercie l'assemblée de la confiance qu'elle lui a accordée alors qu'il vient juste d'intégrer l'association même si effectivement le fait qu'il habite tout près (ndr Tourlaville, nouvelle dénomination depuis le 1^{er} janvier 2016, Cherbourg-en-Cotentin pour l'ancienne Communauté Urbaine de Cherbourg et villes environnantes) et qu'il soit peut-être encore très lié au monde nucléaire militaire, aient été des critères favorables à son élection, même s'il ne peut promettre de rester aussi longtemps que son prédécesseur à un tel poste.

Les autres membres du Conseil d'Administration quittant n'étaient pas démissionnaires et ils sont réélus.

Il sera fait part de ce changement par courrier et conformément à la réglementation en vigueur, au bureau département de la Direction de la Cohésion Sociale, Service Jeunesse, Sports, Vie Associative, tandis que le nouveau président et le trésorier se rapprocheront de la banque de l'association, Crédit Agricole, procès-verbal de passation de suite comptable signé entre le président quittant et prenant

Il est procédé ensuite, au sein du Conseil d'Administration, à la constitution du Bureau qui reste à l'identique par rapport à celui de 2015, si ce n'est que le CF (cr) Poinot remplace le CA (cr) Dechavanne.

3.5. – Président d'honneur

Il est également décidé et à l'unanimité [Assemblée Générale extraordinaire succédant à l'Assemblée Générale en cours et sous la présidence du nouveau Président, quota réglementaires atteints] de créer le titre de président d'honneur de l'association. Le CA Dechavanne devient, et sous les applaudissements, le premier d'une longue liste espérée de futurs titulaires.

3.-6. – Membre associé

La candidature comme membre associé (possibilité offerte par les statuts de l'association), de M. Jean-Paul Martin (cf <http://www.arill.fr/documents/jean-paul-martin/>) est approuvée par le conseil d'administration nouvellement élu conformément aux statuts.

Le CA Dechavanne président quittant, avant « la dislocation du dispositif » invite tous les membres à se retrouver au carré de l'EAMEA pour un pot de l'amitié (remerciements au Premier Maître, Second Maître et Caporal-chef Air de l'EAMEA, pour leur précieux concours à cette occasion).

Signé le CA (cr) Daniel Dechavanne, président quittant

CF (cr) Philippe Poinot, président prenant

Mme C. Hanotte, rapporteur

[VISAS ÉLECTRONIQUES ACQUIS – ORIGINAUX SUR CR PAPIER]

P.Jointe 1 au CR de l'AG/STYX pour l'année 2015 : Feuille de présence

Laupénie Jean Raymond, Lélias Jean René, Baron Yves, Pouillet Jean Charles, Garnaud Jean Claude, Blaszkowski Philippe, Hanotte Xavier, Martin Jean Paul, Dontenville Lucien, Poinot Philippe, Hanotte Caroline, Gareau Charles, Le Liboux Marcel, Baron François, Dumont Jean Claude, Raboteau Michel, Diény Gilbert, Chamot Marcel, Hellenbrand Bernard, Dechavanne Daniel, Mandard Laurent.

[ORIGINAL DE LA FEUILLE DE PRÉSENCE AVEC SIGNATURES DES INTÉRESSÉS - CR PAPIER]

P.Jointe 2 au CR de l'AG/STYX pour l'année 2015 : Pouvoirs des membres excusés

Concerne MM. Arata Claude, Le Gall Michel, Meyer Paul et Prévost Gérard

[PROCURATIONS ORIGINALES - CR PAPIER]

P.Jointe 3 au CR de l'AG/STYX pour l'année 2015 : Rapport Moral

L'association STYX/GEA compte de nombreux sympathisants, mais elle n'est représentée que par un nombre limité de membres, surtout regroupés à Cherbourg, au plus près de ses racines ; une assemblée générale hors de ce territoire reste pour le moment inenvisageable, c'est ce qui démobilise aussi un nombre plus important d'adhérents qui s'étaient manifestés il y a dix ans, à l'occasion du dernier grand anniversaire.

Pour essayer de réduire les distances, nous avons maintenu le site Internet, même s'il n'est pas régulièrement alimenté, ce qui entraîne qu'il n'est pas très visité. Nous ne perdons pas espoir de le redynamiser, s'il est décidé de poursuivre son exploitation.

L'association STYX, en contribuant modestement au rayonnement de l'EAMEA, s'inscrit, à l'instar de plusieurs associations sœurs du secteur, dans la défense de notre technologie issue du nucléaire, conscients d'être moins audibles que d'autres qui nous combattent.

Nous sommes six à posséder un badge annuel d'accès à l'école, ce qui nous permet d'entretenir des liens assidus avec les permanents, qui se traduisent par :

- des réunions du bureau au nombre de 8 ou 9 dans l'année, généralement le deuxième mardi du mois ; nous nous réunissons quelquefois sur le site historique, où nous disposons désormais d'un nouveau local qui nous est entièrement dédié ;
- des invitations aux cérémonies de fins de cours des Officiers Mariniers, dites COMEVAL, à l'issue desquelles notre association attribue un prix aux 3 plus méritants. Le nombre de ces COMEVAL varie entre 3 et 4 par an, incluant aujourd'hui les opérateurs du PAN.

Il est important de souligner que l'accueil est toujours chaleureux, aujourd'hui que nos passages sont plus réguliers, et centrés sur le local ATOME où nous croisons instructeurs, stagiaires et permanents, souvent devant une tasse de café, sur le zinc. Dans nos remerciements à l'EAMEA, nous n'oublions par le CF Régis Siegel (DDE) que nous a largement ouvert les portes de son bureau.

C'est toujours pour nous un grand plaisir de nous fondre parmi la population de cette école, et de nous rapprocher du personnel en activité ; en ce sens, nous essayons de répondre au mieux à un souhait du CEM, l'Amiral Rogel. Mais, bien que rappeler aux élèves qu'ils peuvent dès maintenant adhérer à des associations telles que les nôtres, rares sont encore ceux qui s'en enthousiasment. Il en est une, l'AGASM et sa section Ondine, qui est très proche de STYX et qui compte, parmi ses adhérents, 3 sous-mariniers atomiciens en activité.

Commandant, vous nous associez à de nombreuses manifestations sur votre site, et nous vous en sommes reconnaissants :

- Sur le plan militaire, nous avons été invités et participé à votre prise de commandement, ainsi qu'à la prise de commandement du SNA Suffren.
- Sur le plan scientifique, nos membres sont conviés à assister à la séance inaugurale de l'EAMEA et à sa leçon, ce qui nous honore d'une part, et contribue à nous maintenir au fait de l'actualité des grandes avancées de la science d'autre part, sur des thèmes d'une grande qualité : le 26 novembre, nous avons pu découvrir, avec Monsieur Lasserre, le neutrino avec un œil nouveau.
- Toujours dans cet esprit de culture, nous nous félicitons de pouvoir répondre présent aux invitations à assister aux conférences dont vous êtes le promoteur : par exemple, celle du 23 septembre dans laquelle Bernard Tamain a décrypté la loi de transition énergétique, s'est révélée passionnante.

Nous espérons que les dispositions du plan Vigipirate n'auront pas d'impact sur le renouvellement de nos badges, début septembre.

Commandant, vous avez accepté de nous commenter, après les débats, le déroulement de l'exercice de sécurité nucléaire du 28 janvier et de l'éventuel retour d'expérience qui pourra en découler ; nous vous en remercions par avance.

Par ailleurs nous rappelons l'ordre du jour de cette assemblée qui comprendra la présentation du rapport financier (bilan année 2015) ainsi que les questions suivantes : la gestion des livres édités pour le Cinquantenaire et le maintien ou non de leur prix de vente à 10 € ; la gestion du site de l'association et les attentes du webmaster ; la réévaluation ou non de la cotisation d'adhésion à l'association, et les questions diverses éventuelles des membres, sans oublier l'élection d'un nouveau conseil d'administration et d'un bureau.

Merci pour votre attention.

Signé M. Bernard Hellenbrand, secrétaire de l'Association STYX

CR de l'AG 2015 et de l'AG extr. de l'Association STYX tenues le 1er mars 2016
P.Jointe 4 au CR de l'AG/STYX pour l'année 2015 : Bilan Comptable

9/9

ASSOCIATION STYX - BILAN COMPTABLE au 31 décembre 2015			
TOUS CHIFFRES EN EUROS			
RECETTES (a)		942,40	
solde au 31/12/2014		692,40	
bimbeloterie		0,00	
cotisations		190,00	
dons		50,00	
acompte frais de port forfaitaire		0,00	
ventes livres via carré EAMEA		0,00	
ventes livres via styx		10,00	
intérêts livret A SG 2014 nov déc et CA 2015		17,48	
LIVRET A (c) dont intérêts		1883,04	
SOLDE (a-b) (compte courant SG)		666,77	
"CREANCES" (c')		0	
Trésorerie (a-b) et épargne (c)		2549,81	
STOCKS au 31/12/2015	Nombre	prix d'achat dont TVA	valorisation total stocks en €
livres50e 2006	48	13,64	654,72 €
livres50e 2007	100	12,68	1 268,00 €
livres50e2015	194	1,03095	200,00 €
autres livres prix	0		0,00 €
cravates*	17	15	255,00 €
porte-cartes bois*	13	7,5	97,50 €
porte-stylos bois*	10	9,5	95,00 €
stylo métal*	1	6	6,00 €
tape bouche	0	39	0,00 €
Valorisation du stock au 31/12/2015((d)			2 576,22 €
don livres correspond aux 9 livres50e donnés aux élèves 9 x 13,64 = 122,76€			
DEPENSES (b)		275,63	
frais de tenue compte CA		0,00	
Achat livres (prix élèves)		36,57	
hébergement site styx juil 2015 - Juil 2016		39,06	
rachat stock livres cinquantenaire à l'éditeur		200,00	
DETTES (e)		0	
PERTES (f)		0	
PROVISIONS (g)		0	
Dons livres (h) soit 9 livres du stock à 13,64 le livre			122,76
* prix de vente dont TVA. Stocks provenant d'un don EAMEA - Le STOCK livres est valorisé au prix d'achat des livres sans tenir compte de l'éventuelle baisse de la valeur marchande du stock compte tenu de son ancienneté et de la mévente. Le prix de vente du livre est passé a/c du 24/11/2008 à 10€ au lieu des 19,50 initiaux hors souscription (15€). Par ailleurs la différence négative entre le prix d'achat et le prix de vente n'a pas été pris en compte dans les pertes, seuls apparaissent les livres délivrés à titre gratuit à leur prix d'achat.			
ACTIF = [Trésorerie (a-b) + livret A c) dont intérêts + créances (c') + stocks (d)]			
5126,03		dont trésorerie et épargnes disponibles 2549,81	
- PASSIF [dettes (e) + pertes (f) + provisions (g) + don livres (h)]		122,76	
BILAN EXERCICE		+ 5003,27	

Bilan approuvé le 1er mars 2016

Président *Quint*

Président *Prénat*

Secrétaire *A. HELLERMAN*

[ORIGINAL AVEC SIGNATURES DES INTÉRESSÉS - CR PAPIER]